Vme Année. — No 109. PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS Genève, 10 Septembre 1904.

LE RÉVEIL

SOCIALISTE - ANARCHISTE

SUISSE ET ITALIE :
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 2.— Six mois, Fr. 1.—
Le numéro : 5 centimes

Adresser lettres et communications :
RUE DES SAVOISES, 6
(GENÈVE) SUISSE)

UNION POSTALE UNIVERSELLE :
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 3.— Six mois, Fr. 1.50
Le numéro : 10 centimes

SOUS LE KNOUT

Il ne s'agit pas de la Russie, bien que, par la suite, il vous sera démontré comment les choses de Russie sont bien un peu les nôtres, grâce au zèle de notre préfet de police Odier.

Pour l'instant il s'agit de ce qui se passe à Genève, bien qu'à plusieurs égards il soit préférable d'être sujets du tsar que de l'oligarchie bourgeoise composée des militants conservateurs et des imbéciles du radicalisme. Mieux qu'en Russie, les journalistes se font, dans ce pays, dans cette ville de Genève, les pourvoyeurs de la police. Quelques ouvriers se réunissent-ils pour discuter, après leur travail, les questions et les faits de l'heure présente, aussitôt quelque canaille, M. Micheli, sans doute, publie dans le moniteur des cafetiers d'Europe, le *Journal de Genève*, une dénonciation en règle, appelant la police à l'œuvre pour traquer, persécuter, menacer et en fin de compte expulser ces ouvriers coupables de rechercher, ailleurs que dans l'alcool, des distractions intelligentes. Plus la portée de ces distractions sera élevée et plus la rage des chiens de garde du capitalisme atteindra son paroxysme. Pendant ce temps le philosophe Gourd (gourde conviendrait mieux) — un philosophe qui nous coûte cher — parle, comme un plat courtisan, de cette ville « où toutes les idées ont droit de cité ».

S'agit-il de convoquer les ouvriers à une réunion, aussitôt le préfet de police épluche les termes de la convocation, regarde l'affiche de près et de loin, juge de l'effet, bondit lorsque quelques mots, en lettres grasses, expriment une vérité déplaisante pour nos gouvernants et, bientôt, des ordres sont donnés, les gendarmes, sabre au poing, raclent les murs où les affiches prohibées s'étalaient depuis deux heures déjà — le dépôt ayant été régulièrement fait, conformément à la Loi. Le préfet de police est maître absolu. Nous avons juste autant de liberté qu'en avaient les parisiens au temps de Pietri, le préfet de l'Empire.

Sollicitée par quelques groupements, la Fédération des Syndicats ouvriers convoquait pour dimanche matin une réunion de ses adhérents et de tous ceux qu'intéresse la loi sur le repos hebdomadaire. Mise sous les yeux de notre Pietri, il donnait aussitôt des ordres pour qu'elle fût arrachée. Les mots, **impuissante et contradictoire à dessein**, appliqués à la nouvelle loi avaient fait bondir notre homme. « Mais c'est une insulte au Grand Conseil ! » s'écriait-il, navré qu'on osât suspecter une telle autorité.

Le présent se charge déjà de montrer l'impuissance de la loi et l'avenir le fera mieux encore, lorsque son application hâtive aura donné tous ses résultats, et ils seront nombreux et variés. Quant à la contradiction, il suffit simplement de lire la loi pour être définitivement fixé. Dans sa précipitation M. Odier oublie qu'il va être acculé à ce dilemme : Ou bien les députés du Grand Conseil, ont très bien compris la contradiction existant entre l'art. 1er et les considérants de l'art. 2 et, consciemment, ils s'en sont remis à l'habileté d'un Maunoir pour effacer, dans la pratique, ce qu'il y avait de contradictoire dans la loi et alors ce sont des fourbes, ou ils n'ont rien vu et alors ce sont des imbéciles. M. Odier ne sortira pas de là, à moins cependant qu'il ne convienne avec nous, que, pour être des fourbes à leur heure ils n'en sont pas moins des imbéciles en temps ordinaire, j'en atteste, pour prendre un exemple dans les deux camps, la mentalité d'un Berlie-comme-la-lune ou d'un Perrot-pacha.

Il n'y a donc plus aucune liberté pour les ouvriers. C'est le régime du bon plaisir. Plus aucune liberté n'est pas le mot, car nulle entrave n'est apportée à tout acte constituant par sa nature même un moyen de consolidation du régime bourgeois. Vous pouvez vous placez au dernier rang de l'extrême gauche : vous faites de la politique, vous soutenez de ce fait seul le règne de la classe bourgeoise en même temps que le régime capitaliste, soyez le bienvenu ! Notre Pietri ne faisait-il pas encore dernièrement des avances aux socialistes-légalitaires en disant qu'il était prêt à discuter avec eux et à les soutenir au besoin les réformes utiles qu'ils pourraient introduire dans la législation. Passez par le canal parlementaire et les voies vous seront faciles. Mais si, au contraire, vous faites appel aux ouvriers pour discuter, avec eux seuls, leurs intérêts de classe ; si vous préconisez une action qui n'aille pas se perdre dans l'égout de la politique, alors vous voyez se dresser devant vous le préfet et ses sbires ; les libertés élémentaires sont supprimées et la persécution commence. Cette simple constatation devrait suffire pour faire comprendre aux ouvriers combien leurs efforts doivent tendre toujours plus à séparer leur cause de celle de la classe qui non seulement les exploite mais veut encore diriger leur activité de classe dans le sens qui conviendra le mieux à son exploitation.

C'est tout à fait comme en Russie où le gouvernement a créé des bureaux et de nouvelles fonctions, destinés à faire le bonheur du monde ouvrier et des paysans.

Puisque, malgré nous, nous revenons à la sainte Russie, nous en profiterons pour demander à M. Odier, Edouard, conseiller d'Etat et chef de la police, s'il n'a pas encore reçu du tsar la récompense que son zèle policier doit lui faire obtenir nécessairement. Cet honnête gouvernant républicain, apprenant qu'une réunion de socialistes russes devait avoir lieu sur territoire... français, demandait, par une lettre confidentielle, écrite de sa main, au Conseil fédéral, des instructions spéciales et l'envoi de quelques mouchards fédéraux pour la surveillance de cette réunion. Il joignait à sa demande une liste de nombreux socialistes russes, habitant Genève, qu'il fallait surveiller de près, de très près. Le Conseil fédéral, dans une lettre ambigüe, tout en le félicitant sur les aptitudes spéciales qu'il montrait et le flair policier dont il donnait une nouvelle preuve, le priait de s'en tenir là, ce qui se passait en France ne pouvant pas être espionné par la police fédérale. Il s'en remettait pour le reste à sa parfaite intelligence de la situation et comptait sur la police genevoise pour la surveillance des personnes suspectes.

Nous ne doutons pas que le gouvernement russe, remis de ses émotions asiatiques, ne pense à M. Edouard Odier et ne le gratifie de l'ordre qui conviendra le mieux à ses aptitudes policières.

La classe ouvrière de Genève se trouve donc à la merci d'un homme en lequel renaît par atavisme le besoin de se vendre, comme le faisaient autrefois les mercenaires suisses, toujours prêts à tuer et à piller pour qui payait le mieux. C'est la même mentalité si les moyens diffèrent. Grâce au zèle policier de cet homme, qui rêve d'étendre sa sphère d'espionnage par delà les frontières, le peuple suisse deviendra bientôt la risée des pays voisins. La veulerie qu'il montre devant tous les actes de ses gouvernants, si brutaux qu'ils soient, le prépare du reste à la pire des décrépitudes.

De grâce, Nicolas II, une croix, un cordon, quelque faveur pour notre gouvernant qui travaille si bien pour ta troisième section et, pour son peuple, le knout que sa lâcheté mérite !

ARGUS.

La loi, ah ! la belle loi !

Herbert Spencer parle souvent, dans l'*Individu contre l'Etat*, des politiciens qui s'efforcent par de nouvelles lois — expédient conviendrait mieux — à pallier aux difficultés qui se présentent devant eux et à aplanir de même les difficultés nouvelles surgissant dès leur application.

Les politiciens sont donc partout les mêmes et leurs moyens de défense identiques aussi. La loi sur les conflits collectifs nous avait montré ce que la stupidité des législateurs était capable de faire et de quel replâtrage peu sérieux elle avait été l'objet peu après avoir subi l'échec pitoyable, décisif, de la grève des maçons.

Aujourd'hui, nous expérimentons une de ces lois dues à la prévoyance des législateurs. Réclamée depuis de nombreuses années par un groupe d'employés et d'ouvriers, en quête d'un bât à porter ou désireux de faire montre auprès de leur corporation d'un zèle dont il leur serait tenu compte, la loi sur le repos hebdomadaire avait enfin vu le jour et son application fixée au 1er septembre, au commencement de la saison des brouillards. Les politiciens ne sont donc pas les seuls coupables. Leurs fournisseurs de prétextes législatifs apportent aussi dans leurs projets la même inconscience et la même paresse intellectuelle.

Loin de chercher à approfondir les questions, ils s'avisent toujours au contraire, de repousser tout ce qui pourrait apporter quelque lumière, ils n'en veulent voir qu'un côté, celui qui peut donner quelque raison à leur action, sans penser davantage au jour où, mise en pleine lumière, leur œuvre montrera toutes ses tares et toutes ses faiblesses.

Les politiciens, eux, entrevoyant tout à coup ce qu'ils pouvaient tirer d'une telle loi donnant aux ouvriers une part des satisfactions demandées en même temps qu'elle leur permettrait de limiter l'action des syndicats en leur enlevant — du moins ont-ils fait ce calcul — les mobiles d'une action directe contre le patronat d'abord, puis, en obligeant ensuite employeurs et employés à une entente commune sur ce cas spécial du repos hebdomadaire, dont les décisions, homologuées par le Département du commerce et de l'industrie, auraient force de loi. Celle-ci, laissée très élastique à dessein, permettant toutes les transformations, se prêtant comme le chapeau de Prévost, l'homme aux trente-six têtes, à toutes les métamorphoses.

Il nous suffirait, pour prouver combien les politiciens comptaient sur la nouvelle loi pour entraver l'action ouvrière et syndicale, il nous suffirait de reproduire un article du *Genevois* à ce sujet. L'organe radical répondant à des employés qui exposaient les mesures que le patronat comptait prendre, en ce qui les concerne, pour parer aux prescriptions de la loi, recommandait bien de ne rien tenter en dehors de la loi. Le rôle des employés devant être, sans doute, limité aux dénonciations anonymes ou à l'attente patiente d'une enquête problématique.

Aujourd'hui, nous pataugeons en un plein gâchis. De tous les côtés les plaintes des employés surgissent sur la manière patronale de comprendre la loi et de déférer aux vœux de leurs salariés. D'abord, l'entente étant imposée ne pouvait être que fictive ou très superficielle. Ainsi, nous voyons les laitiers, qui avaient rempli de joie le cœur de M. Maunoir par leur bel entrain, montrer au public, dans deux lettres absolument contradictoires et opposées dans leur conclusion, l'antagonisme irréductible des intérêts qui divisent employés et employeurs. Et l'on avait enguirlandé les charrettes, la veille !

Au fait, l'application de cette loi en forçant l'opposition des intérêts à se montrer au grand jour par l'obligation de rendre collectif ce qui était resté jusqu'ici du domaine privé, aura rendu un service à la classe ouvrière en mettant en garde les travailleurs contre les prérogatives patronales indûment établies. C'est là un résultat auqnel ne s'attendaient pas, certes, M. Maunoir et sa séquelle législative. Si les syndicats n'étaient pas travaillés, d'une façon occulte souvent, par toutes sortes d'ambitieux, de vaniteux sans idées, qui veulent forcer l'attention, il y aurait quelque chose à tirer de ce mouvement de salariés opéré par une loi destinée au contraire à les figer dans les formes de l'exploitation capitaliste.

Les fautes de la bourgeoisie pourraient profiter au prolétariat à la condition expresse que celui-ci dégage de toute action son intérêt propre et ne prête jamais la main à tout ce qui, de près ou de loin, peut ressembler à une collaboration de classes. C'est malheureusement l'erreur courante de rechercher de prétendues améliorations en cheminant sur le terrain légal qui aboutit toujours à la reconnaissance de la suprématie bourgeoise et capitaliste.

Ce fut la faute des promoteurs de la loi sur le repos hebdomadaire, ce fut celle aussi de leurs continuateurs éblouis par cette possibilité, illusoire en réalité, d'obtenir quelques petits avantages matériels pour quelques-uns, plus de liberté mais avec plus de peine aussi, une plus grande dépense de force répartie sur un nombre d'heures de travail moins grand. C'est le sort de ces prétendus avantages de ces améliorations insensibles, « peu à peu émancipatrices », de s'évaporer au souffle de la roublardise patronale. Vantées, préconisées, par des gens qui se sont fait du socialisme un moyen très personnel de changer du tout au tout leur propre situation, elles obtiennent toujours quelques succès auprès des naïfs que rien ne met en garde n'y ne corrige.

L'exercice du suffrage universel a créé une mentalité particulière bien curieuse à observer. Du fait de l'égalité devant l'urne, il semble à beaucoup que l'égalité économique doit être conquise par l'exercice du bulletin de vote ; c'est encore la théorie soutenue par tous les exploiteurs de la classe ouvrière. Cette illusion, soigneusement entretenue, du reste, par les bourgeois et les socialistes légalitaires étroitement unis dans une même pensée de tromperie, en se prolongeant dans les manifestations de la vie économique fait croire à la toute puissance de la loi. Ce pendant que les réactions des détenteurs du capital, des moyens de production, permettraient toujours de paralyser les effets des lois si celles-ci ne portaient pas en elles-mêmes le moyen d'en atténuer la portée.

Prenez les lois qui paraissent les mieux appuyées par l'ingérence gouvernementale, la loi des fabriques, par exemple, avec les nombreux fonctionnaires fédéraux, inspecteurs, sous-inspecteurs et commis, avec toute l'armée des fonctionnaires cantonaux chargés de s'en occuper, de recevoir les réclamations et de donner les permissions que la loi prévoit et qui ne sont jamais demandées, entre parenthèses, et demandez-vous comment il a pu se faire qu'une exploitation de l'enfance aussi éhontée que celle qui nous fut révélée par l'enquête exigée de quelques parents ait pu prendre pied, se développer sous le manteau de la religion et tenir en respect les autorités saint-galloises, les inspecteurs de fabriques et toute la hiérarchie bureaucratique.

N'a-t-il pas fallu au début la connivence de tout le monde, des capitalistes et des gouvernants, et l'inconscience des associations ouvrières mieux préparées à faire de la politique qu'à soutenir ses intérêts de classe contre les formes économiques de l'exploitation capitaliste ? Ont-elles essayé de réagir ? Pas le moins du monde. Les « fortes organisations ouvrières », à la manière allemande, sont celles où il se fait le moins de travail utile, leur action étant limitée, pour le gros de l'armée, au payement des cotisations et pour les comités omnipotents à une résistance molle se changeant souvent en une misérable retraite devant les forces capitalistes.

Le moindre résultat obtenu directement par la lutte des intéressés contre leurs exploiteurs a beaucoup plus de valeur que toutes les lois de protection promulguées par la classe bourgeoise et il est surtout plus durable car il précise les conditions des luttes futures et donne aux travailleurs cette tenacité dans l'action que ne possèdent pas au même titre les « fortes organisations », *leit-motiv* habituel des futurs bureaucrates ouvriers.

Les partisans du repos hebdomadaire ont eu le tort de se traîner à la remorque des gouvernants doublés déjà des momiers hypocrites qui visent surtout à l'observation du dimanche, considérée comme une victoire à remporter sur l'esprit de notre temps, et à couler la vie de nos cités dans le moule anglican. Le gâchis d'aujourd'hui doit leur montrer les inconvénients d'une pareille collaboration de classe et combien il est plus profitable pour le prolétariat d'exercer une action directe, avec ses propres forces et ses propres ressources, si faibles soient-elles, pour un certain bénéfice, que d'attendre tout des lois et des gouvernants, prêts à toutes les équivoques pour préserver leurs intérêts de classe contre les revendications des travailleurs. Laissons-les se débattre dans la situation inextricable qu'ils ont ainsi créée, leur influence en sera diminuée et ce sera l'avantage le moins contesté de cette aventure protectionniste en train de tourner à la confusion de leurs auteurs dans une risée générale.

Point n'est besoin d'être anarchiste pour repousser les présents de l'Etat. Il suffit de comprendre, sans grands efforts intellectuels, et d'ouvrir les yeux à la vie sociale. L'opposition des intérêts est si grande entre les classes que, automatiquement, l'on se trouve rangé de l'un ou de l'autre côté, parmi les possédants ou parmi les salariés. Ceux ci peuvent-ils croire, vraiment, sans faire preuve de la plus grossière inintelligence des faits, que leurs exploiteurs, vont, bénévolement, se dépouiller, à leur profit, de la plus petite parcelle de bien-être matériel ou d'autorité morale ? Personne, n'en croit un mot, et, alors, pourquoi agir comme si tout le monde avait la plus entière confiance ?

Le socialisme légalitaire s'est tellement identifié avec les aspirations bourgeoises qu'il est toujours prêt à appuyer tout ce qui vient de la loi, afin que les ouvriers ne perdent pas l'habitude de cette discipline de la légalité. De là vient l'équivoque ; il est temps, pour les salariés qui ont conscience de leurs véritables intérêts de classe, d'en sortir, en rendant à leurs groupements corporatifs la force qui leur manque, ensuite des divisions de toutes sortes créées au sein du prolétariat par ses ennemis de tous genres, conscients ou inconscients, du dedans ou du dehors.

G. H.

Jean RICHEPIN

DER EWIGE JUDE

Aus dem Französischen von ODOAKER.

Preis : 10 Rappen.

Organisation Ouvrière et Anarchisme

II.

La liberté du travail, voilà la base de toutes les libertés. Nous pouvons même affirmer que cette liberté conquise, les autres en découlent nécessairement, car les différentes formes de servitude, oppression ou contrainte n'ont toutes au fond qu'un seul but, celui de rendre possible, d'assurer, de légitimer l'exploitation de notre travail et du jour où celle-ci cessera, leur raison d'être cessera aussi et elles disparaîtront presque d'elles-mêmes.

Notre propagande libertaire doit donc s'adresser avant tout aux salariés, ouvriers ou paysans, courbés sous le joug du capital. Il fut un temps où l'on espérait beaucoup pour la révolution du déclassé, du bohême, du chômeur ou trimardeur perpétuel et nous avons même eu toute une littérature dans ce sens, mais, en réalité, nous savons que ces individus pour la plupart ne sont pas des indépendants et des révoltés, mais des mendiants et des soumis, incapables de tout effort et à plus forte raison du soulèvement formidable qui doit marquer la chute du régime bourgeois.

La fin de l'esclavage devant signifier avant tout la fin du travail pour le compte des autres, c'est avec raison que les anarchistes associent étroitement l'idée de révolution à l'idée de grève générale, bien que celle-ci ne soit, pour ainsi dire, que la phase négative de celle-là. La phase positive révolutionnaire sera l'expropriation de la classe dominante, la prise de possession par le peuple de toute la richesse sociale, qui seule peut réaliser notre affranchissement, en nous mettant à même de travailler pour notre propre compte.

Il est évident qu'étant donné la grande industrie moderne, le développement du machinisme, l'immense réseau des voies de communication à faire fonctionner, nous ne pouvons songer à une petite occupation chacun pour soi, et que, par conséquent, notre but est « le travail en commun pour le compte de tous » et non plus d'un patron quelconque. Mais ce travail en commun présuppose nécessairement l'association spontanée, la libre entente d'individus exerçant un même métier ou un même art, en un mot le groupement corporatif. Toute insurrection contre le régime actuel est fatalement destinée à échouer ou à n'avoir qu'une portée bien restreinte, si elle n'est pas faite par une foule sachant reprendre sur les bases de la propriété commune la production, la consommation et l'échange.

Pour préparer la révolution, il importe donc de fonder d'ores et déjà des associations de producteurs, habitués à n'avoir qu'un seul intérêt, à pratiquer entre eux la plus large solidarité. Ce serait folie, évidemment, que de prétendre constituer au milieu de la société capitaliste l'organisation complète destinée au fonctionnement de la société à venir, mais tout ne pourra pas s'improviser non plus et nous devons former des minorités conscientes, capables de donner l'exemple qui sera suivi.

Certes, nous savons que les syndicats, bien loin d'être ce qu'ils devraient être, manquent de vie et donnent trop souvent le spectacle de divisions les plus regrettables. Mais ceux qui pour cela proclament sans autre la faillite de l'organisation, nous paraissent oublier une chose, et précisément que ce n'est qu'à la condition d'apprendre à nous organiser pour le travail libre que nous en finirons avec le travail forcé. Kropotkine soutient que l'anarchie est inévitable, en montrant surtout l'œuvre de nombreuses associations libres existantes et en prévoyant leur développement continuel, jusqu'à absorber toutes les fonctions de la vie sociale. Parmi ces associations, celles des producteurs directs de toute richesse ne sont pas sans doute à négliger et la difficulté de leur formation n'est précisément qu'en raison directe de leur importance.

L'esclave se laisse recruter, mais ne sait pas s'associer; il n'est capable d'agir que sur un ordre et non d'après sa propre initiative. L'esclavage séculaire des travailleurs, les a rendus impropres à l'association; d'où les longs et grands efforts exigés pour la constitution des syndicats, d'où encore leur tendance à se changer de groupements libres en sections soumises à l'autorité de quelques comités centraux.

Mais sans nous rebuter devant tous les insuccès, nous devons toujours reprendre l'œuvre d'organisation, car elle est anarchique par excellence. Pour celui qui ne s'arrête pas à la surface des choses, mais tâche toujours de les approfondir, il est évident que les anarchistes seuls sont des organisateurs proprement dits, car seuls ils veulent constituer un vrai organisme prolétarien, toujours en lutte avec l'organisme étatiste et bourgeois, dont il doit rester absolument indépendant.

Les socialistes qui dès le début ont réclamé une loi déclarant les syndicats obligatoires ne veulent qu'étendre l'œuvre bourgeoise d'enrégimentation et non pas créer un organisme nouveau, ayant une vie propre. C'est ainsi qu'ils demandent à la législation d'annexer à l'ensemble des institutions de l'Etat les groupements ouvriers, en sorte que ceux-ci dépendraient entièrement de celles-là et ne constitueraient en un mot qu'un nouvel engrenage de la machine étatiste, faite à seule fin d'assurer le fonctionnement de l'exploitation capitaliste.

Toute ingérence du législateur, tout appel à son intervention, ne peuvent qu'aboutir à la désorganisation ouvrière et au consolidement du régime actuel. An lieu de diminuer la force de l'organisme bourgeois en lui arrachant telle ou telle fonction, on l'augmente, car on lui en confie de nouvelles.

L'organisation est avant tout une œuvre de division, de différenciation. Les travailleurs doivent apprendre à se sentir et à être un corps indépendant, se servant de moyens qui leur sont propres, dans un but bien défini : leur émancipation intégrale. Mais celle-ci ne sera possible que lorsque les salariés, sachant s'associer dans leur propre intérêt, pourront ne plus se laisser recruter, embrigader, enrégimenter au profit de capitalistes et gouvernants. La vie sociale exige un accord, une entente, et aussi longtemps que nous nous montrerons impuissants à les pratiquer, l'intervention d'une force coercitive paraîtra justifiée.

Les déclamations contre le groupement syndical, au nom de nous ne savons quelle liberté abstraite, nous paraissent ridicules. Condamner l'organisation et se rendre chaque jour par dizaines, par centaines, parfois par milliers, à la même fabrique, à la même place, à la même heure, au même son de cloche, pour faire le même travail! Et tout cela bien disciplinés, tranquilles et dociles! Subir toute une journée d'enrôlement forcé au profit des autres et ne pas trouver une heure pour s'entendre avec les camarades dans un intérêt commun! Et pourtant il faut choisir entre l'association spontanée au profit de tous les associés ou l'enrôlement forcé au profit du seul enrôleur-patron.

Nous le répétons. Le principe d'organisation est un principe essentiellement anarchique. Tous les partis politiques en compétition pour la conquête du pouvoir sont anti-organisateurs, car le pouvoir, sous prétexte de ne pas admettre d'Etat dans l'Etat, n'a jamais eu d'autre but que d'empêcher dans la société la formation d'organismes indépendants, modelés sur les organismes naturels, « dans lesquels chacun des éléments constitutifs, en ne fonctionnant que pour satisfaire aux tendances qui lui appartiennent, se trouve par là même concourir à l'entretien de tout l'organisme ».

Le pouvoir s'empare précisément de toutes les forces sociales possibles pour qu'elles ne puissent se coordonner et se constituer, car cette libre organisation aboutirait logiquement à son élimination, à sa destruction. Le pouvoir prétendant *organiser* lui-même les sociétés humaines, ne peut tout d'abord que leur défendre de *s'organiser*. Aussi longtemps que les forces et activités sociales ne pourront se grouper et fonctionner librement et seront à la merci d'une minorité dirigeante, celle-ci maintiendra l'esclavage, en ne les laissant pas se manifester et développer dans leur intérêt, mais en les réglant toutes à son avantage.

Un organisme est un ensemble se suffisant à lui-même pour vivre, et qui acquiert ainsi sa liberté, son indépendance. L'Etat bourgeois et la classe capitaliste ne peuvent donc coopérer à la formation de n'importe quel organisme ouvrier qui serait leur négation.

L'autorité, le pouvoir seront détruits en apprenant aux hommes à pratiquer la libre initiative et le libre accord dans l'organisation autonome.

L. B.

Echos d'Amsterdam

Notre camarade hollandais, Domela Nieuwenhuis, qui a assisté aux séances publiques du congrès d'Amsterdam, publie, dans les *Temps Nouveaux*, un article, sur cette foire de futurs gouvernants socialistes, dont nous extrayons quelques passages :

On peut dire de ces derniers congrès internationaux socialistes que chacun fut un recul, un pas en arrière. Après le congrès de Londres, en 1896, où on mit les anarchistes à la porte, on voit clairement que ces congrès n'ont du socialisme que le nom, l'étiquette; car lisez le compte-rendu, et demandez-vous ce que ces congrès ont à faire avec le socialisme? Rien, absolument rien. Ce sont des congrès réformistes, radicaux mais non pas socialistes. Et les congressistes? Ce ne sont pas des ouvriers, ce sont des arrivés et des arrivistes. On a discuté sur le sort des ouvriers comme des tuteurs, sans les entendre; on a discuté, sans les ouvriers, sur les ouvriers et leurs intérêts. Même l'aspect extérieur du congrès fut tout à fait bourgeois, aucune marque que les congressistes fussent des ouvriers. Prenez comme exemple caractéristique, le citoyen Sigg, de la Suisse, le citoyen Ferwogne, d'Anvers, et le citoyen van Kol, de la Hollande. Je regrette plus que jamais de ne pas savoir dessiner, autrement je donnerais une petite illustration et chacun comprendrait ce que je veux dire.

Un congrès comme celui d'Amsterdam est une grande réclame, et le bureau international a montré qu'il peut soutenir la concurrence avec Barnum et Bailey. L'aspect général était tout à fait le même qu'un parlement quelconque, seulement la liberté de la parole est beaucoup plus grande au Parlement qu'au congrès. On n'y aime pas les discussions, on peut le voir au règlement d'ordre qu'on a fait. Que dire, par exemple, de la résolution qui donnait tout au plus dix minutes à chaque orateur? De grandes discussions sur des sujets sérieux ne peuvent pas avoir lieu en dix minutes. Ce n'est pas la libre parole, non, c'en est la caricature.

Après avoir passé en revue les différentes résolutions du congrès, le camarade Domela Nieuwenhuis termine par la résolution sur la politique coloniale :

... On flétrit la politique coloniale anglaise, mais pourquoi pas la politique néerlandaise, belge, française, en un mot toute politique coloniale, car elle est partout une politique d'exploitation et de tyrannie.

Et qui flétrissait cette politique, défendant les indigènes contre un honteux système d'exploitation? Monsieur H. van Kol. Et qui est ce Monsieur? On ne le connaît pas à l'étranger et cependant, comme exemple d'hypocrisie, il est bon de le caractériser. Pauvre, il alla à Java comme ingénieur et en revint riche. Comment? Par une exploitation de ces indigènes, desquels il peut parler d'une manière presque pleurante, indigné de ce qui se passait là. Un exploiteur qui pleure sur les exploités! Oh! quand je l'ai entendu, il m'a couté beaucoup de peine de retenir mon indignation, mais n'étant pas délégué je n'avais pas le droit de... le démasquer, car si quelqu'un le connaît, c'est moi.

Et si chacun disait son mot sur le délégué qu'il connaît et méprise, quelles superbes biographies faisant connaître aux ouvriers ceux qui ont l'audace de parler en leur nom! A côté des van Kol, que de Gérault-Richard, de Lafargue, de Plekhanoff, de Jean Sigg, et tant d'autres qui se sont créé une vie bien tranquille de bons bourgeois, sans autre souci que de débiter de temps à autre quelques calomnies sur ceux pour lesquels le socialisme n'a jamais été un râtelier.

Pourquoi nous sommes anarchistes

III. La Famille.

Dans la société actuelle, la femme est la victime prédestinée aux caprices, aux passions et parfois à la tyrannie de l'homme : ce qui ne l'empêche pas de se prévaloir de ces mêmes passions et caprices pour devenir tyrannique à son tour, par une réaction naturelle. L'injustice se paye, et ceux qui croient trouver leur intérêt dans l'oppression et l'exploitation des autres se trompent souvent.

Rien de plus injuste que l'inégalité établie et maintenue artificiellement entre l'homme et la femme. Elle commence par l'éducation incomplète de la femme, et se prolonge dans la vie domestique, où la femme est destinée au service de l'homme, puis, dans les rapports sociaux, la femme étant considérée comme inférieure à l'homme et indigne de certaines charges et fonctions. Tout concourt à maintenir la femme dans un état de dépendance économique et morale vis-à-vis de l'homme : l'éducation imparfaite et mauvaise, le genre de travail plus ou moins dégradant auquel elle doit se livrer, les salaires moins élevés, la prostitution qui la guette, si elle ne trouve personne pour pourvoir à son existence,

Il n'y a pas de situation plus tragique que celle d'une fille pauvre. Les occupations qui lui sont offertes sont peu nombreuses et mal rétribuées; parfois, même, elles cachent et préparent un piège à son honneur. A un moment de l'existence, où même le fils du bourgeois doute de son avenir, la fille pauvre, qui doit se suffire et nourrir même une vieille mère, se trouve dans une situation des plus douloureuses. Aux nécessités de l'existence physique vient s'ajouter pour elle le besoin d'aimer et d'être aimée, de trouver quelqu'un pour se confier, d'éprouver la joie de vivre. Simple, confiante, désintéressée, elle se jettera dans les bras du premier venu et se consacrerait entièrement à lui et à son bonheur; mais elle ne rencontre la plupart du temps que la duplicité, la tromperie, l'égoïsme et le calcul. L'homme, prêt à abuser de sa moindre faiblesse, n'aurait pour elle que l'ironie et le mépris. Et la femme, en lutte avec le besoin d'aimer et sa dignité, par l'instinct même de conversation, devient méchante, trompeuse, hypocrite. Le charme est rompu; au lieu de la créature douce et affectueuse, il ne reste plus qu'un monstre. Qui l'a pervertie ainsi?... L'homme ennemi de son bonheur.

Combien de filles se sont déshonorées pour quelques sous; combien d'autres sont tombées. victimes de leur simplicité ou de la tromperie d'un fourbe! D'autres encore ont lutté pendant des années pour se laisser enfin choir ou bien elles sont mortes de douleur impuissantes à se faire aimer. Il n'y a pas de spectacle plus révoltant que celui de la fille-mère, trahie et abandonnée par un misérable qui rit de sa lâcheté et des souffrances dont il est la cause...

Lorsqu'on parle de la prostitution, on l'attribue généralement au vice et à la corruption d'un certain nombre d'individus des deux sexes, pour en conclure que si ces mêmes individus n'étaient pas nés ou pouvaient être amendés, elle disparaîtrait du monde.

Néanmoins, le vice et la corruption ne sont pas les causes de la prostitution, puisque les hommes, morigénés pour le reste, sont des débauchés, et des filles aptes à devenir de bonnes mères, sont poussées dans l'abîme de la prostitution.

La prostitution est imposée à la fille pauvre comme le travail aux champs est imposé au paysan. D'ailleurs, il y a les capitalistes et les marchands de la prostitution, qui n'est qu'une industrie au même titre que celles du fer, du drap, etc. Elle ne consiste pas à se prostituer, mais à faire prostituer, en recrutant d'une part les victimes, de l'autre les consommateurs, en se chargeant des frais d'installation, d'aménagement, de réclame, etc.

De toutes les industries, la prostitution est la plus florissante et productive Que de maisons, de cafés, de magasins, d'établissements voués à la prostitution, depuis le vulgaire lupanar jusqu'à la maison privée, où la fille et la femme honteuse laissent leurs photographies et adresses, prêtes à répondre à l'appel des étrangers et des agences de placement. Toute une armée de courtiers, de garçons, d'entremetteuses de toutes les conditions est employée dans ce commerce. Propriétaires de cafés, journalistes, le gouvernement même prélèvent leur part sur les recettes de la prostitution. Dans les grandes villes, la prostitution est liée avec d'autres industries, et elle se pratique dans les cafés, dans les restaurants, dans les débits de tabacs ou d'autres articles. La concurrence que ces magasins louches font aux autres est la cause de faillites, de la ruine de familles et de la prostitution d'autres filles!

La famille, légitime ou illégitime, suppose aujourd'hui une certaine aisance. Les plus pauvres ne peuvent penser à un ménage : savoir où dormir tous les soirs, c'est déjà une sorte de privilège dans notre société soi-disant civilisée.

Quelle famille, d'ailleurs, que celle de l'ouvrier, logée dans un taudis! Le mari ne vit pas chez lui, il travaille dehors et ne rentre que pour avaler un morceau et se coucher. La femme aussi doit laisser la maison pour la fabrique ou le magasin, et les enfants, ont à choisir entre l'école, la rue ou un bagne industriel. On ne fait plus rien à la maison; tout s'achète au marché, souvent même on est obligé de manger dans une gargotte.

Si la famille de l'ouvrier est détruite, la famille bourgeoise est aussi exposée à tous les malheurs provenant des changements de fortune. Les richesses aujourd'hui s'acquièrent et se perdent avec la même rapidité. Une faillite et la famille est détruite; la femme passe à d'autres, les enfants sont recueillis par la parenté ou s'en vont au quatre coins du monde. La famille bourgeoise, même en n'étant pas dissoute, n'est qu'un simulacre. Sans enfants, elle ne saurait-être appelée une famille, et lorsqu'il y en a plusieurs on pense de suite à leur trouver une situation, on les surcharge de besogne et à peine ont-ils grandi un peu qu'on les envoie au loin.

C'est l'intérêt, et non l'amour, qui est la base de la famille. La femme se marie pour assurer son existence; elle se vend à l'homme, se décharge sur lui de tout soin et lui reste attachée comme un boulet au pied d'un forçat. L'homme est la bête de somme; il doit travailler à tout prix pour apporter le pain à la maison. Si l'ouvrage manque, la famille devient pour lui un véritable supplice!

L'homme à son tour, ayant acheté sur le marché la marchandise et se chargeant de son entretien, se croit en droit d'exiger de la femme l'obéissance passive même à ses caprices. La loi et la coutume sanctionnent sa tyrannie.

Plus on a de cœur et plus l'on souffre. L'homme de cœur n'abandonnera pas la femme à la misère, à la prostitution, dût-il en souffrir lui-même. La femme de cœur est la proie du premier débauché venu. Il n'y a pas de vexation ou de martyre qu'une mère ne soit pas prête à endurer pour ne pas se séparer de ses enfants.

Les riches, en attendant, ne manquent pas de distractions : en cas de désaccord, le mari passe son temps au club, la femme lit ou fait des romans. D'ailleurs, les deux ont chacun leur appartement, et la saison des bains et de la villégiature leur réserve toutes sortes de plaisirs. Mais, lorsqu'on est pauvres et obligés de vivre dans une même chambre et à coucher dans un même lit, la plus petite divergence ou le moindre mot échappé dans un moment de mauvaise humeur, peut avoir les plus fâcheuses conséquences. Les deux êtres se rencontrent à tout instant et, se sachant enchaînés par la misère, s'aigrissent. Une idée funeste traverse le cerveau de l'un ou de l'autre. Un crime, plusieurs crimes, à la fois, sont commis, et le drame s'achève dans un suicide.

(*A suivre.*) Xavier MERLINO.

PLEUTRES!

On lit dans les journaux bourgeois :

Le grand comité central de la Société du Grutli suisse, a décidé dans sa séance de dimanche, à Soleure, de renoncer à des assemblées de protestation et d'exhorter *sérieusement* ses membres à ne pas suivre les invitations à refuser le service militaire en cas de grève. Par contre il a décidé de proposer à l'assemblée des délégués et à l'assemblée du parti, qui auront lieu le 6 novembre et jours suivants à Bienne, de n'approuver le projet de réorganisation militaire que s'il contient des garanties contre *les abus* dans l'emploi des troupes en cas de grèves.

Nous l'avions prévu. Le Grutli appartient au parti socialiste; c'est une de ses principales branches qui vient de prendre cette décision conforme à son passé. Comment en pourrait-il être autrement dans un parti qui a, pour principaux chefs, des capitaines de l'armée, des procureurs-généraux, des pasteurs, enfin tout ce que la société bourgeoise a pu lâcher de plus réactionnaire et de plus étroit? Pas n'était besoin d'exclure les membres radicaux et conservateurs du parti, car peut-on être plus encroûtés que les « socialistes » de la Suisse allemande?

Jusqu'au jésuitisme de la rédaction qui étale la veulerie de ce monde-là.

Ne faut-il pas conserver sa bottée de foin au râtelier?

COMPTES DE LA GRÈVE

Syndicats : Mouleurs en métaux 15.50

Divers : Baldi, 5; Me B. et Mlle A., 3.20; par Bertoni : Collecte conférence Saint-Gall, 6.25; conférence Arbon, 7.10; conférence Schaffhouse, 5.45; conférence Winterthur, 11.70; R. 0.50. Total 39.20

Total .	Fr.	54.70
Solde en caisse au 25 août . .	»	1.65
	Fr.	56.35
Notes payées	»	55.—
En caisse au 8 septembre . .	Fr.	1.35
Dettes au 25 août	Fr.	4323.85
Notes payées	Fr.	55.—
Notes à payer au 8 septembre .	Fr.	4268.85

GENÈVE. — IMP. COMMERCIALE, RUE NECKER, 9